



DOSSIER de MARIAGE

A déposer en mairie sur rendez-vous au 04 66 57 38 00

NOM Prénoms

NOM Prénoms

Mariage le à (heure)

PIECES A FOURNIR

EPOUX DE NATIONALITE FRANCAISE

- Extrait d'actes de naissance avec toutes les mentions marginales de moins de 3 mois.

Futur époux (se) Futur épouse (se)

- Pièce identité : Carte nationale d'identité, passeport

Futur époux (se) Futur époux (se)

EPOUX DE NATIONALITE ETRANGERE

- Extrait d'actes de naissance avec toutes les mentions marginales des futurs époux traduit en français par un traducteur agréé de moins 6 mois.

- Certificat de célibat ou non remariage si la personne est divorcée.

- Pièce d'identité : Passeport, carte d'identité ou titre de séjour

Futur époux (se) Futur époux(se)

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Justificatif de domicile ou résidence de moins 3 mois : bail locatif, quittance de loyer, facture d'eau, électricité ou gaz, avis d'imposition ou de non-imposition, attestation France Travail (anciennement Pôle emploi), attestation de l'employeur,

- Pour les personnes hébergées : Justificatif de domicile, pièce identité de l'hébergeant et attestation d'hébergement.

- Domicile chez les parents : Uniquement le justificatif des parents

TEMOINS

- Pièce identité : Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour

Témoin époux (se) 1 Témoin époux (se) 1

Témoin époux (se) 2 Témoin époux (se) 2

CONTRAT DE MARIAGE :

- Certificat du notaire

CAS PARTICULIER

- Veuf (ve) : Acte de décès du précédent conjoint – 3 mois

- Enfant commun né avant mariage : Fournir le livret de famille

Si les futurs époux désirent que ce soit un élu particulier qui célèbre leur union ils doivent adresser leur demande par courrier à l'attention du Maire.

ELU (e) souhaité (e) :

Madame le Maire :

PRAT Pascale

Adjointes au Maire :

Jean-Claude NOEL
Isabel ORBEA
Florian ANTONUCCI
Anne CHARTIER
Didier VIGNOLLES
Frédérique LOUVARD
Alexandre DURAND

Conseillers municipaux :

Francis THIEBE
Serge GRAMOND
Pierre PRAT
Antonella VIACAVA
Jérôme WALTER
Marie-Charlotte SOLLER
Marc OPPEDISANO
Naïma BENMOKRANE
Christelle BEHAMOU
Anaëlle BREAUT
Cécile CALAMEL
Alexandre DELABY
Marin GRASSET
Christian COMTE
Jean-Pierre LANNE-PETIT



- Si vous souhaitez que votre union apparaisse sur le Tambourin (bulletin municipal), veuillez remplir le coupon ci-dessous.

Service Population – Etat Civil – Mairie d’Aramon

Nous soussignées Mmeet M.....

Accordons **N’accordons pas**
La diffusion de notre mariage sur les moyens de communication municipaux.

Accordons **N’accordons pas**
La diffusion de notre photo sur les moyens de communication municipaux.

Fait à Aramon, le

Signature :



Renseignements relatifs à l’EPOUX (SE) :

NOM

Prénoms

Date de naissance LieuDépartement

Profession :

Portable

Adresse email :

Situation

Célibataire

Pacsé le à

Veuf depuis le

Divorcé de Depuis le

Domicilié

Résidant depuis au moins un mois

CP VILLE



PARENTS

PERE



NOM.....

Prénoms.....

ADRESSE

CP VILLE

Profession Retraité

Décédé

MERE

NOM de jeune fille

Prénoms

ADRESSE

CP VILLE

Profession Retraitee

Décédée

LA LISTE DES TEMOINS

Minimum 1 témoin par époux, Maximum 2 (le deuxième étant facultatif). Les témoins devront être âgés de 18 ans révolu au moins, les dames mariées devront transmettre leur nom de jeune fille ainsi que celui de d'épouse.

Seul un mineur émancipé soit par le mariage, soit par décision du Juge d'Instance peut passer outre la règle de la majorité. Les parents des futurs époux peut peuvent être témoins, si le consentement de ces derniers n'est pas nécessaire pour le mariage (donc si leur enfant n'est pas un mineur non-émancipé).

Témoins 1 :

NOM.....

Prénoms.....

ADRESSE

CP VILLE

Profession

Témoins 2 :

NOM.....

Prénom.....

ADRESSE

CP VILLE

Profession



Renseignements relatifs à l'EPOUX (SE) :

NOM

Prénoms

Date de naissance Lieu Département

Profession :

Portable

Adresse email :

Situation

Célibataire

Pacsé le à

Veuf depuis le

Divorcé de Depuis le

Domicilié

Résident depuis au moins un mois

CP VILLE

PARENTS

PERE

NOM.....

Prénoms.....

ADRESSE

CP VILLE

Profession Retraité

Décédé

MERE

NOM de jeune fille

Prénoms

ADRESSE

CP VILLE

Profession Retraitee

Décédée

LA LISTE DES TEMOINS

Minimum 1 témoin par époux, Maximum 2 (le deuxième étant facultatif). Les témoins devront être âgés de 18 ans révolu au moins, les dames mariées devront transmettre leur nom de jeune fille ainsi que celui de d'épouse.

Seul un mineur émancipé soit par le mariage, soit par décision du Juge d'Instance peut passer outre la règle de la majorité. Les parents des futurs époux peut peuvent être témoins, si le consentement de ces derniers n'est pas nécessaire pour le mariage (donc si leur enfant n'est pas un mineur non-émancipé).

Témoins 1 :

NOM.....

Prénoms.....

ADRESSE

CP VILLE

Profession

Témoins 2 :

NOM.....

Prénom.....

ADRESSE

CP VILLE

Profession



Futur domicile conjugal prévu :

VILLE

Cérémonie religieuse : Oui Non

Echange des alliances en Mairie : Oui Non



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné NOM Prénom.....

Né (e) le A

Certifie sur l'honneur,

Être célibataire

Ne pas être remarié

être domicilié

Adresse :

CP VILLE

Depuis le

FAIT A LE

signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné NOM Prénom.....

Né (e) le A

Certifie sur l'honneur,

Être célibataire

Ne pas être remarié

être domicilié

Adresse :

CP VILLE

Depuis le

FAIT A LE

signature